

Guillaume Grandazzi. Alimentation et pollution radioactive : la problématique post-accidentelle dans les territoires de Biélorussie contaminés par l'explosion de Tchernobyl, in Montanari M., Pitte J.-R. (dir.), *Les frontières alimentaires*, Éditions du CNRS, pp.319-338, 2009.

## **Alimentation et pollution radioactive**

### ***La problématique post-accidentelle dans les territoires de Biélorussie contaminés par l'explosion de Tchernobyl***

*Guillaume Grandazzi*

L'explosion de la centrale de Tchernobyl en 1986, si elle a d'abord montré l'obsolescence des frontières géopolitiques comme forme de protection contre les risques technologiques majeurs, a surtout confronté près de huit millions de personnes à la contamination massive et durable de leur environnement quotidien par les retombées radioactives. Bien que la centrale ait été implantée en Ukraine, c'est la Biélorussie, avec un quart de son territoire contaminé, sur lequel vivent deux millions de personnes, qui a été la République la plus affectée par les conséquences de cette catastrophe. Et dix-huit ans après l'accident, l'alimentation constitue la voie principale d'ingestion de radionucléides par les habitants, et par là même le facteur de risque majeur associé à la vie en zone contaminée.

Dans ce contexte post-catastrophique, la notion de frontière est largement mobilisée, tant par les autorités en charge de la gestion des risques que par les populations contraintes de bricoler, pratiquement et symboliquement, dans un environnement qui leur est devenu étranger et hostile, bien que familier. En effet, la contamination inégale du pays a conduit à un redécoupage administratif du territoire qui distingue les zones officiellement propres des zones plus ou moins contaminées. Dans de nombreuses régions, la production agricole - qu'elle soit publique ou privée - est limitée, voire interdite, et le sera encore pendant de nombreuses décennies. Par ailleurs, la consommation de nombreux produits, notamment ceux issus de la forêt (champignons, baies, etc.), de la chasse ou de la pêche, qui constituaient traditionnellement une part importante du régime alimentaire des habitants, est proscrite ou soumise à de sévères restrictions.

La dégradation de la situation économique depuis plusieurs années, en favorisant le redémarrage de l'activité agricole sur les lopins privés, a également conduit à une augmentation des doses reçues par les populations. En effet, si le circuit public de production et de distribution est soumis à des contrôles censés garantir le respect des normes sanitaires pour les produits alimentaires, les contrôles ne sont pas obligatoires en ce qui concerne les produits issus de l'autoproduction familiale. Ainsi, la vulnérabilité économique contraint-elle les résidents des territoires contaminés à recourir à des pratiques préjudiciables à leur santé et celles de leurs enfants. Par ailleurs, la dissémination des produits dans tout le pays, par le circuit public ou par la voie de l'entraide familiale, a montré l'inanité des tentatives visant à établir des frontières entre territoires et/ou produits propres et contaminés. Enfin, la question de l'alimentation doit être appréhendée au regard de la complexité qui caractérise la problématique post-accidentelle, et de l'intrication des problèmes auxquels ont à faire face

les habitants.

### **Tchernobyl, une catastrophe en devenir**

La catastrophe de Tchernobyl a confronté la communauté internationale, et tout particulièrement les populations des Républiques les plus touchées par le passage du «nuage» (Biélorussie, Ukraine, Russie), à une situation inédite dans l'histoire de l'humanité et, partant, dans l'histoire de l'alimentation: la contamination radioactive de vastes territoires, essentiellement agricoles, Ce sont en effet quelque 150000 km<sup>2</sup>, dans ces trois Républiques d'ex-Union soviétique, qui sont durablement contaminés de façon très significative (plus de 37000 becquerels par m<sup>2</sup>) par le césium 137 provenant du réacteur accidenté. Durablement, car si certains radionucléides à vie courte (comme l'iode 131) ont rapidement disparu, provoquant cependant quelques années plus tard une épidémie de cancers de la thyroïde, la contamination par le césium ou encore le strontium, bien que décroissante, durera plusieurs centaines d'années, Quant aux zones contaminées par le plutonium et autres radionucléides à vie longue, elles le resteront pendant plusieurs millénaires. La Biélorussie, petite République de dix millions d'habitants dépourvue de centrale nucléaire, a subi deux fois plus de pollution radioactive que ses deux voisins réunis, soit 70 % des retombées, en raison des conditions météorologiques qui, à la fin du mois d'avril 1986, ont poussé le nuage délétère vers le nord tandis que les pluies survenues alors, précipitant un cocktail de radionucléides sur tout le sud-est du pays, ont irrémédiablement dégradé l'environnement quotidien d'un cinquième de la population.

Dix-huit ans après l'accident, malgré les actions entreprises par les autorités dans le cadre des programmes publics de gestion accidentelle et post-accidentelle, la situation produite par la catastrophe demeure non résolue, le retour à la normalité, vers lequel tendaient les actions mises en œuvre, étant peu à peu apparu comme un objectif inaccessible, sauf à un horizon dépassant la temporalité propre aux générations humaines. Contrairement à d'autres événements traumatiques, à l'instar des guerres ou certaines catastrophes industrielles, Tchernobyl contraint d'abandonner l'idée d'un possible retour à la situation telle qu'elle était avant l'accident, mais oblige au contraire à envisager la vie à long terme dans les territoires contaminés en prenant en compte cette donnée essentielle qui bouleverse tous les repères spatio-temporels : la présence persistante et irréductible de la radioactivité artificielle dans l'environnement. La nature, depuis toujours pourvoyeuse d'une nourriture abondante, est devenue une *technonature* dangereuse et menaçante pour l'homme, l'obligeant ainsi à reconsidérer sous un jour nouveau les rapports qu'il entretenait avec elle, notamment au regard de ses pratiques alimentaires.

Cette situation, si elle est spécifique au contexte post-accidentel dont il est question ici et reste - heureusement - singulière, ne doit pas pour autant nous apparaître totalement étrangère, pour deux raisons au moins. La première tient à ce que la France compte sur son territoire 58 réacteurs nucléaires, tout en étant par ailleurs une puissance agricole de premier plan au niveau mondial. L'existence d'un important parc nucléaire associée à une forte valeur ajoutée agricole rend donc notre pays particulièrement vulnérable en cas d'accident radiologique toujours possible : même relativement circonscrit du point de vue de ses conséquences environnementales, un tel événement

bloquerait pour une période indéterminée toute perspective d'exportation de produits issus de l'agriculture française, quand bien même ces derniers ne seraient pas objectivement contaminés. La deuxième raison est liée à la dimension paradigmatique de la situation post-Tchernobyl. Elle fait en effet écho à des préoccupations extrêmement contemporaines et de plus en plus manifestes dans nos sociétés, que le sociologue allemand Ulrich Beck (1) a qualifiées de *sociétés du risque*, liées à la prise de conscience des risques engendrés par le développement des technosciences et qui donnent lieu, de façon récurrente, à des situations de crise. Pollutions environnementales avérées ou potentielles, questionnements en matière de sécurité alimentaire et de santé publique, les exemples sont nombreux ces dernières années qui participent de l'inquiétude croissante que ressent une part toujours plus grande de la population face aux menaces auxquelles elle est exposée (organismes génétiquement modifiés, pesticides, dioxines, « vache folle », etc.). Dans ce contexte propre aux sociétés technoscientifiques, la catastrophe de Tchernobyl, et plus particulièrement la problématique post-accidentelle dans les territoires contaminés, nous donne en quelque sorte à voir ce que pourrait être notre futur, notamment le futur de notre alimentation. Tchernobyl nous propose en effet une image grossie, une sorte de préfiguration de l'avenir que nous nous préparons et que les crises sanitaires et environnementales des dernières décennies participent à faire advenir. C'est ainsi notre rapport au monde, à la fois naturel et technique, que nous sommes amenés à devoir repenser, quand bien même la catastrophe ne nous est pas révélée de manière brutale mais par la prolifération des risques et la multiplication des sources d'exposition au danger qui participent d'une seule et même catastrophe *en marche* (2).

Dans le cadre d'un projet européen d'abord (projet GERIRAD, 1997-1999), puis de la réalisation d'un film documentaire (3), et enfin d'un programme international de coopération pour la réhabilitation des conditions de vie dans quatre districts de Biélorussie parmi les plus affectés par la catastrophe, initié en 2002 et toujours en cours (programme CORE), de nombreuses missions dans les territoires contaminés nous ont permis d'appréhender les conséquences de Tchernobyl sur la vie quotidienne des populations qui, depuis 1986, ont dû inventer de nouvelles façons d'habiter ce monde nouveau produit par la catastrophe, alors même qu'aucune expérience n'était mobilisable et que la culture ne leur offrait aucune ressource pour tenter de faire face à cette situation. Les scientifiques furent d'ailleurs tout autant démunis que les paysans pour combattre cet ennemi invisible qu'est la radioactivité et demeurent encore aujourd'hui, malgré les efforts entrepris, dans l'incapacité de résoudre les problèmes posés par l'existence d'une contamination importante et durable de l'environnement.

### **Des usages politiques de la notion de frontière**

Face à la propagation épidémique de la contamination après l'accident, le recours à la notion de frontière, qu'il se soit agi de frontières déjà existantes ou qu'elles aient été créées *ex abrupto*, a constitué une des réponses privilégiées dans le cadre de la gestion des conséquences de la catastrophe, à l'Ouest comme à l'Est.

Qui ne se souvient, en France, du discours tenu en 1986 par les autorités en charge de la radioprotection, relayé par les responsables politiques, affirmant que le « nuage » radioactif avait épargné le territoire national et qu'aucune mesure de protection particulière ne

s'imposait alors, tandis que tous nos voisins européens adoptaient des mesures circonstanciées ? La réactivation de la mémoire historique de la Ligne Maginot, censée contenir l'ennemi hors de nos frontières, aura fait long feu, le mensonge d'État ayant rapidement été mis à jour. La journaliste Corinne Lalo avait habilement pointé à l'époque le fait que la frontière allemande était devenue, en quelques heures et en raison de la décision prise par les autorités françaises *de ne rien faire*, une nouvelle frontière alimentaire : lors du journal télévisé, elle interpellait les téléspectateurs en les informant que la salade qu'elle tenait à la main, considérée comme impropre à la consommation d'un côté de la frontière, était cependant consommable sans restriction de l'autre...

De part et d'autre de la frontière qui sépare l'Ukraine de la Biélorussie, Républiques encore sous la domination moscovite au moment de l'accident, une zone concentrique d'un rayon de dix kilomètres autour de la centrale, rapidement étendu à trente kilomètres, fut arbitrairement délimitée et qualifiée de « zone d'exclusion », dont furent évacués tous les habitants qui comprirent rapidement que, contrairement à ce qu'on leur avait annoncé, ce départ serait définitif. Davantage motivée par la volonté de donner l'illusion que le « mal » était contenu à l'intérieur de cette frontière - essentiellement symbolique, cette décision ne reposait sur aucune évaluation objective de la situation, certains scientifiques ayant sans succès tenté de convaincre les autorités soviétiques d'étendre immédiatement cette zone d'évacuation à un rayon de cent kilomètres (4).

Il aura fallu attendre trois longues années, pendant lesquelles les populations furent délibérément maintenues dans l'ignorance, pour que les responsables politiques reconnaissent l'existence de vastes territoires contaminés bien au-delà des trente kilomètres circonscrits autour du réacteur détruit. En effet, c'est seulement en mars 1989 que furent publiées dans la presse soviétique (la *Pravda*) les premières cartes de contamination et que chacun put se faire une idée de l'étendue du désastre, à défaut de pouvoir en mesurer les conséquences, notamment sanitaires. La prise de conscience des mensonges proférés par le pouvoir, politique et scientifique, en dépit des promesses de « transparence » (*glasnost*) qui constituaient le leitmotiv de la politique de Mikhaïl Gorbatchev, a durablement sapé la confiance des populations envers leurs dirigeants. De ce point de vue, Tchernobyl fait vraisemblablement partie des « détonateurs historiques » (5) des réformes gorbatchéviennes et nombreux sont ceux qui considèrent que cet événement a largement contribué à précipiter l'effondrement du régime communiste dans les mois qui ont suivi cette période de « révélations ». Parmi ces dernières, on peut relever le fait que les produits issus des régions contaminées ont été dispersés sur l'ensemble du territoire national, pendant plusieurs années et intentionnellement, les autorités ayant manifesté très tôt le souci d'une « répartition » des risques. De fait, dès 1986, le ministère de la Santé recommandait de « disperser au maximum la viande contaminée dans le pays » (6) et le Procureur général adjoint qui fut chargé de la procédure judiciaire ouverte en 1991 à propos de l'affaire de la production radioactive déclara alors à la commission parlementaire : « Dans la période comprise entre 1986 et 1989, il a été produit dans les zones contaminées 47500 tonnes de viande et 2 millions de tonnes de lait dépassant les niveaux acceptables de pollution. Une grande partie de ces produits a été expédiée en dehors des régions contaminées d'Ukraine, de Biélorussie et de Russie » (7). La mise en danger des populations a donc résulté, pour une large part, de la mise en œuvre d'une politique, laquelle a contribué à l'*empoisonnement réfléchi et bureaucratiquement organisé* de

millions de personnes.

Après leur accès à l'indépendance en 1991, les Républiques concernées ont adopté un ensemble de mesures législatives destinées à gérer les conséquences de la catastrophe et venir en aide aux victimes (8), sur la base des cartes de contamination élaborées par les scientifiques et qui ont servi de support à la mise en œuvre des politiques publiques. De nouvelles frontières, pérennes, ont donc fait leur apparition et ont été rendues publiques, qui distinguent depuis lors les zones «propres» des zones plus ou moins contaminées. À chaque type de zones ainsi définies selon des critères radiologiques correspondant un régime administratif différent et des mesures spécifiques. Les cartes représentant la contamination des territoires consécutive à l'accident de Tchernobyl ont donc constitué l'un des outils sur lesquels a reposé la gestion politique de la contamination et des risques qui lui sont associés. Elles n'en demeurent pas moins des fictions théoriques qui participent à l'imposition d'une représentation du danger et du territoire à partir de critères qui sont dans une large mesure arbitraires, et par là même contestables. D'abord parce que ces cartes ne fournissent que des données globales sur les zones irradiées, qui servent notamment à définir un système de prescriptions et d'interdictions alimentaires, alors que la contamination s'est, en fait, répandue sur le territoire en «peau de léopard», c'est-à-dire en dessinant une infinité de taches qui rendent particulièrement complexe sa représentation. Selon l'échelle adoptée - République, *oblast* (région), district - on peut accéder à une vision de plus en plus fine de ce nouveau découpage territorial qui bouleverse les représentations de l'espace qui prévalaient jusqu'alors. Toutefois, à hauteur d'homme, ces taches, parfois très contaminées, ne font parfois guère plus de quelques mètres carré : le jardin d'un habitant peut être plus contaminé que celui de son voisin, un pâturage davantage qu'un autre pourtant très proche, etc. Les cartes, si elles constituent une information utile quoique grossière, ne favorisent pas cette perception différenciée de l'environnement, au niveau d'un village, qu'exige pourtant la vie dans ces territoires. Par ailleurs, la simplification de la réalité associée au travail cartographique est également liée à la seule prise en compte du césium 137, radionucléide effectivement majoritairement présent mais qui est aussi le plus facile à mesurer, aussi bien dans l'environnement que dans l'alimentation. D'autres éléments radioactifs, comme le strontium, nécessitent des appareillages beaucoup plus coûteux et complexes pour être détectés, et sont le plus souvent ignorés.

Les cartes ont ainsi pour fonction, dans le contexte post-accidentel, d'établir des frontières entre les territoires «sains» et les territoires contaminés et de circonscrire ainsi le danger en permettant de visualiser un phénomène qui demeure inaccessible aux sens. Toutefois, le type de rationalité mis en œuvre dans l'élaboration de ces outils, destinés à une meilleure gestion du risque radiologique, s'accommode assez mal d'un certain nombre de représentations partagées par les habitants des districts contaminés, auprès desquels nous avons longuement enquêté dans le cadre d'un travail de recherche à caractère socio-anthropologique (9). En effet, la frontière entre le «propre» et le «sale» est tracée différemment et subjectivement par chacun de ces habitants, à partir de considérations qui débordent très largement, sans être irrationnelles pour autant, la seule rationalité technique et scientifique. On a là affaire à une forme de construction sociale du risque, à laquelle les représentations cartographiques ne participent qu'à des degrés divers selon les personnes et au même titre que d'autres

informations, connaissances et croyances mobilisées dans le cadre de ce processus complexe d'élaboration de la configuration territoriale de la radioactivité.

### **Normes et frontières alimentaires**

Les nouvelles frontières territoriales liées au dispositif de zonage mis en place par les autorités pour gérer les conséquences de la catastrophe ne sauraient être systématiquement assimilées, en dépit de ce qu'on pourrait supposer, à des frontières alimentaires, même si elles s'y apparentent parfois. L'alimentation, en tant qu'elle constitue un facteur de risque majeur associé à la vie en territoire contaminé et l'un des vecteurs essentiels de l'exposition des populations à la radioactivité dans le long terme, fait évidemment l'objet d'une attention soutenue des pouvoirs publics dans le cadre des programmes de gestion post-accidentelle. Ainsi, selon le niveau de contamination des territoires, la production agricole est contrôlée, limitée, voire totalement interdite (10). La consommation de nombreux produits issus des activités de cueillette, de la chasse et de la pêche, notamment en milieu forestier (champignons, baies, gibier) est proscrite dans certaines zones, et d'une manière générale vivement déconseillée tant que ces produits n'ont pas été soumis à un contrôle radiologique. Tout un ensemble de prescriptions négatives sont attachées aux pratiques alimentaires et confrontent les habitants à une série de contradictions et d'injonctions paradoxales qui, bien souvent, ne leur permettent pas de les respecter.

Dans ce contexte, les normes en vigueur en matière de radioactivité contenue dans l'alimentation jouent un rôle prépondérant, et apparaissent quant à elles comme de véritables frontières, essentiellement symboliques, entre le sûr et le dangereux, ce qui est consommable et ce qui ne l'est pas. Outil privilégié de la gestion des risques, elles ne permettent néanmoins pas aux populations, là encore, d'appréhender et de faire face à la complexité de la situation radiologique. Car, bien qu'il n'en soit rien, le respect des normes est effectivement le plus souvent assimilé à l'absence de danger, la norme créant l'illusion d'un seuil en deçà duquel le risque peut être considéré comme négligeable, et l'intoxication comme acceptable et sans conséquence sanitaire. La fonction symbolique associée aux normes environnementales qui déterminent les taux limites de présence de substances polluantes et toxiques dans l'air, l'eau ou l'alimentation, loin d'être spécifique au contexte post-accidentel, est inhérente à la notion de norme elle-même, comme l'a noté Ulrich Beck (11) qui écrivait, l'année de l'explosion de la centrale de Tchernobyl : «les taux limites ouvrent la voie à une ration durable d'intoxication collective normale», en même temps qu'ils «assurent leur fonction de désintoxication symbolique. Ils font office d'anxiolytiques symboliques contre l'accumulation d'informations catastrophiques sur la pollution». La référence à la norme, si elle peut servir de guide ou d'horizon régulateur aux actions en matière de radioprotection des populations, dans le cas qui nous intéresse ici, ne doit pas permettre de considérer que le respect des seuils réglementaires signifie *de facto* absence de risques pour la santé (12). L'objectif de minimisation des expositions liées à l'alimentation ne saurait alors consister uniquement à s'assurer que les normes sont respectées, mais nécessite de prendre en compte de nombreux facteurs spécifiques aux contextes locaux : régimes alimentaires des habitants, mise en œuvre ou non de pratiques de décontamination des produits destinés à la consommation, plus ou moins grande vulnérabilité de ceux qui les consomment (enfants, femmes enceintes), etc. L'exemple du lait, aliment fortement investi

symboliquement s'il en est, est éclairant à cet égard : si, selon les institutions gouvernementales biélorusses, on peut en moyenne attribuer au lait 20 % de la charge corporelle mesurée chez les habitants (c'est-à-dire la présence de radioactivité artificielle dans l'organisme), les travaux du professeur Nesterenko, qui dirige depuis 1990 un institut de radioprotection indépendant et mesure depuis près de quinze ans la contamination des enfants et des produits alimentaires dans les villages situés en territoire contaminé, montrent que le lait est responsable à hauteur de 60 % de la dose reçue par les enfants (13). Par ailleurs, les résultats obtenus par le professeur Youri Bandajevsky, victime de la répression scientifique en vigueur en Biélorussie et emprisonné depuis plusieurs années sous des prétextes fallacieux, montrent que la contamination chronique par le césium 137, même à des niveaux relativement faibles, produit des effets délétères et irréversibles sur l'organisme, principalement celui des enfants.

La dégradation continue de la situation économique et des conditions de vie depuis l'arrivée au pouvoir, en 1994, du président Loukachenko, a peu à peu conduit à une augmentation des doses reçues par la population, notamment celles qui résident dans les territoires contaminés. Ainsi, loin de se résoudre avec le temps, la situation devient au contraire de plus en plus problématique. Si, au fil des années, les habitants ont eu tendance à porter moins d'attention aux problèmes posés par la radioactivité présente dans leur environnement, c'est en grande partie en raison des difficultés d'ordre économique auxquelles ils se sont retrouvés confrontés. La production privée dans les potagers et les lopins familiaux, qui avait été pendant un temps considérablement réduite, est devenue une condition de la survie dans une situation de pénurie où la seule alternative se résume à cette formule qu'il nous a souvent été donné d'entendre : «mourir de faim ou mourir des radiations». Alors que la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, que le salaire moyen est de l'ordre de quarante dollars et que deux tiers du budget des ménages sont consacrés à l'achat de biens alimentaires, le recours à l'auto-production tient davantage à une véritable absence de choix qu'à l'insouciance ou l'indifférence des habitants quant aux risques encourus. Et quand bien même savent-ils très bien que les champignons et les baies qu'ils trouvent à profusion dans les forêts généreuses de Biélorussie sont parmi les produits qui concentrent le plus la radioactivité ambiante, nombreux sont ceux qui en font des confitures et des conserves qu'ils consomment pendant l'hiver.

C'est la raison pour laquelle il convient de distinguer, concernant l'alimentation, les circuits public et privé d'approvisionnement. En effet, les produits destinés au circuit public (magasins d'État, marchés) et qui en proviennent (kolkhozes) sont normalement soumis à un contrôle radiologique censé garantir que les normes sont respectées, ce qui ne veut pas dire toutefois que les aliments mis en circulation sont exempts de toute contamination. Pour satisfaire aux exigences réglementaires, un lait un peu trop contaminé, par exemple, peut ainsi être mélangé à un lait «propre» pour obtenir finalement un lait consommable car «conforme» aux normes en vigueur. À l'inverse, tout ce qui relève du circuit privé de production et d'approvisionnement ne fait l'objet d'aucun contrôle obligatoire. S'il existe bien des centres locaux de contrôle radiologique où les habitants ont la possibilité de venir faire mesurer gratuitement les produits issus de leur lopin ou de leur cueillette, beaucoup préfèrent ne pas savoir, sachant qu'ils consommeront, quel que soit le résultat de l'analyse, ces produits. Le sentiment d'impuissance largement ressenti et la perte de confiance envers les institutions suscitent le plus souvent la résignation, la situation leur apparaissant sans

issue.

On peut donc considérer que cette distinction public/privé constitue, à sa manière, une frontière alimentaire, le circuit public apportant une «garantie» quant à la qualité radiologique des produits qui ne concerne pas une grande partie de l'alimentation consommée, achetée directement aux paysans ou échangée dans le cadre des réseaux familiaux ou de voisinage. Cette opposition entre un circuit globalement sécurisé et ce qui relève du domaine privé, dont la qualité radiologique est généralement médiocre ou en tout cas très incertaine, favorise une forme de culpabilisation des familles considérées comme responsables, dans la mesure où elles ne respectent pas les recommandations formulées par les autorités, des niveaux élevés de contamination mesurés, notamment chez les enfants. À l'image d'un État protecteur (qui envoie les enfants en sanatorium, fournit des repas gratuits et «propres» dans les écoles des territoires contaminés, etc.) est alors opposée celle du milieu familial, identifié comme un milieu à risque. Or, dans le même temps où l'État cherche maladroitement à responsabiliser les familles, est mise en œuvre depuis plusieurs années une politique ambiguë dite de «réhabilitation», laquelle vise essentiellement le redéploiement des activités économiques et agricoles dans les territoires contaminés, le gel des terres ne favorisant pas la reprise économique souhaitée par le pouvoir. Loin de signifier la «normalisation» de la situation sur le plan radiologique, ce que la temporalité propre aux phénomènes de décroissance radioactive ne permet pas d'envisager avant longtemps, la réhabilitation participe plutôt de sa banalisation, la notion de frontière jouant là encore un rôle prépondérant, comme le remarquait un directeur de kolkhoze que nous avons interrogé: «La réhabilitation consiste juste à autoriser ce qui était auparavant interdit suite à l'accident; on a juste déplacé les barrières, les terres qui n'étaient pas cultivables le sont aujourd'hui, c'est comme les villages, certains ont été évacués et aujourd'hui on essaye de les repeupler, de reconstruire, de faire revenir les habitants. Petit à petit, toutes les zones autrefois interdites sont de nouveau autorisées. C'est juste ça la réhabilitation». Lors de l'une de nos dernières missions sur le terrain, en juin 2003, nous avons pu constater par exemple que du blé était cultivé au cœur même de la zone des 30 kilomètres autour de la centrale de Tchernobyl, déclarée «zone d'exclusion», et la surface exploitée, importante, ne permettait pas de penser qu'il pouvait s'agir d'un lopin et d'une initiative individuelle. Bien que le gouvernement biélorusse ait récemment initié un programme international de coopération pour la réhabilitation des conditions de vie dans quatre districts contaminés du pays, qui vise à développer et mettre en œuvre une approche renouvelée de la gestion post-accidentelle qui repose notamment sur une forte implication des populations locales, d'autres mesures décidées et appliquées de façon beaucoup plus autoritaire s'accommodent mal de cette nouvelle stratégie d'intervention que souhaitent promouvoir les autorités. En effet, dans le cadre d'un processus de *requalification* des territoires contaminés, qui consiste essentiellement à «déplacer les barrières» et à tracer de nouvelles frontières, plusieurs centaines de villages auparavant situés, selon la législation, en «zone soumise à un contrôle radiologique périodique» où les enfants bénéficiaient notamment de repas «propres» à l'école, ont été du jour au lendemain exclus des zones *légalement* considérées comme contaminées et leurs habitants privés des maigres compensations associées à la vie quotidienne dans un environnement radioactif. Dans un contexte de raréfaction des ressources disponibles - ou affectées à la gestion des conséquences de la catastrophe - de telles



mesures, uniquement motivées par des considérations d'ordre économique, ne peuvent que contribuer à la dégradation de la situation sanitaire en contraignant les personnes qui en sont les victimes à recourir davantage encore à des pratiques préjudiciables à leur protection radiologique.

### **De la perméabilité des frontières: alimentation et lien social**

En dépit des tentatives visant à instaurer des limites, des seuils, des frontières, territoriales ou non, afin d'endiguer la propagation épidémique de la contamination, ou donner l'illusion que ce phénomène est maîtrisé, force est de constater une dissémination des produits contaminés dans tout le pays, voire au-delà des frontières de la République dans certains cas. De nombreux produits alimentaires ne sont toutefois pas exportables, soit parce que les normes en vigueur dans d'autres pays sont plus strictes (c'est le cas en Russie et en Ukraine pour le lait par exemple), soit parce que, même lorsque la contamination de la production locale est inférieure aux seuils définis par les réglementations européennes et internationales (*Codex Alimentarius* notamment), les distributeurs se heurteraient à un refus des consommateurs, nécessairement informés de la provenance de ces produits. Le niveau de contamination n'est donc pas, en l'occurrence, déterminant, les comportements alimentaires obéissant à des logiques irréductibles à la présence ou non de polluants dans les denrées consommées. Si les produits biélorusses ont ainsi peu de chances de se retrouver sur les étals des marchés ou dans les magasins au sein de l'Union européenne, il existe toutefois des circuits clandestins d'exportation de champignons qui, *via* la Pologne, sont ensuite distribués en Europe, leur origine ayant entre-temps été falsifiée. De nombreux témoignages recueillis auprès des habitants des territoires contaminés nous ont confirmé l'existence de ces réseaux de distribution qui leur permettent, en deux jours de ramassage «intensif», de recevoir l'équivalent de plusieurs mois de salaire. Parfois interceptés par les douanes, ces « convois radioactifs » finissent le plus souvent dans les assiettes...

Si, pour «diluer» le risque et répartir les expositions, les pouvoirs publics biélorusses participent de la dissémination des produits contaminés dans tout le pays, personne ne pouvant alors s'estimer complètement à l'abri de la contamination, même en territoire «propre», c'est également par le biais des échanges familiaux que circulent les aliments produits en zones irradiées. Bien qu'il s'agisse d'un facteur explicatif non négligeable, il serait cependant réducteur d'expliquer le recours à la production domestique d'aliments et leur circulation dans la sphère familiale, d'un bout à l'autre de la République, uniquement par des considérations d'ordre économique. En effet, la *datcha*, comme le jardin potager, sont de véritables institutions soviétiques et post-soviétiques (14). La *datcha*, maison de citadins située en dehors de la ville, est un lieu où l'on se repose parfois mais, surtout, où l'on cultive un potager. Contrairement à l'espace urbain, conçu pour être fonctionnel, la *datcha* est un lieu où l'individu est en prise sur son environnement, mais aussi un lieu de rencontres et de sociabilité qui lui permet de s'inscrire dans un système de dons et d'échange symbolique, ciment du lien social. Mais, tandis que l'univers de la *datcha*, en zone «propre», peut constituer une protection face aux menaces venues de l'extérieur (les produits contaminés vendus sur tout le territoire), sa cohérence est totalement remise en cause en zone contaminée puisque les aliments qui y sont produits sont potentiellement beaucoup plus radioactifs que ceux vendus dans le commerce. D'une façon plus générale, le jardin potager - celui de la *datcha* ou de la

résidence principale - bien qu'il devienne dans ces conditions une source de danger, reste quand même un lieu où les habitants se sentent à l'abri, le risque associé à la consommation de la production domestique étant le plus souvent dénié. Les limites du jardin et de l'espace privé constituent de fait, symboliquement en tout cas, une véritable frontière alimentaire et définissent un espace protégé de la contamination. Une telle représentation, largement partagée et solidement ancrée, résiste à l'inversion des valeurs que devraient logiquement susciter une analyse objective de la situation et les informations relatives à la contamination des aliments. Elle n'est pas irrationnelle pour autant mais répond à la nécessité de préserver la vision du monde qui structure la vie quotidienne dans les territoires contaminés, les rapports sociaux ainsi que ceux que les individus entretiennent à leur environnement. Comme le note Jean-Pierre Dupuy (15), «constamment nous révisons nos croyances sur le monde en fonction des informations nouvelles qui nous en parviennent. Cependant, cette réorganisation ne se fait pas de façon passive, car le sujet connaissant cherche en permanence à maintenir une cohérence d'ensemble entre ses diverses croyances. S'il devait transformer en croyance chaque information qu'il reçoit, il risquerait d'avoir à remettre en cause des croyances anciennes qui, parce qu'elles en sont venues à constituer sa vision du monde et son identité, sont enracinées dans son esprit, inexpugnables». Ainsi, malgré la catastrophe et ses conséquences radiologiques, nombreux sont ceux qui se refusent à considérer que ce qu'ils font pousser dans leur jardin peut ne pas être consommable et constituer une menace pour leur santé. Le remaniement des représentations qu'exigerait la situation demeure éminemment problématique : comment accepter, concernant l'alimentation, que les produits les plus «naturels» puissent être plus délétères que ceux qui semblent les plus «artificiels» et qui sont issus de l'industrie alimentaire ou cultivés à grands renforts d'engrais et autres traitements chimiques ? Comment admettre également que les aliments traditionnellement considérés comme «bons» pour la santé (lait, confitures...), et pour certains particulièrement agréables d'un point de vue gustatif, puissent être associés aux notions de maladie et de mort ?

Dans la mesure où l'inscription de l'individu dans un système d'échange symbolique, de dons et de contre-dons, est indissociable de sa constitution en tant qu'être social, la circulation des produits (contaminés) au sein des parentèles relève d'une nécessité plus anthropologique qu'économique, même si elle permet aux membres de la famille qui n'ont pas la possibilité de cultiver une parcelle de s'approvisionner en produits de base souvent introuvables en ville ou vendus à des prix prohibitifs. Comme l'a montré Marcel Mauss (16) dans son célèbre «Essai sur le don», la réciprocité procède de la triple obligation de donner, de recevoir et de rendre, et la circulation des produits permet de maintenir et de renforcer les liens au sein de la famille. Les échanges servent ainsi à entretenir les relations familiales et à réactiver les liens que les mesures de relogement, qui ont essentiellement concerné les jeunes générations, ont contribué à distendre en séparant les familles. Les plus âgés, qui ont souvent fait le choix de rester au village en territoire contaminé, se font alors un devoir d'aider leurs proches qui, relogés en appartement, sont contraints d'acheter l'essentiel de leur nourriture. Si le don procède d'une obligation, il serait tout aussi inconcevable pour celui qui reçoit de ne pas accepter le cadeau qui lui est fait et de ne pas consommer les produits offerts, quand bien même sont-ils peu ou prou contaminés (17). Tout au plus les parents éviteront-ils de donner cette alimentation à leurs jeunes enfants, plus vulnérables, et la consommeront entre adultes. Finalement, la problématique post-accidentelle confronte chacun,

quelle que soit sa place au sein de ce système de dons, aux affres d'une alternative insoluble : produire, échanger, consommer ces produits en prenant le risque, à moyen ou long terme, de la mort physique, ou refuser de le faire et prendre le risque, assurément, de la mort sociale. La contamination de l'environnement et de l'alimentation constitue donc une double menace, à la fois pour la santé et pour le lien social.

La catastrophe de Tchernobyl, par ses conséquences à long terme, a fait de l'alimentation un problème majeur, au travers duquel se cristallisent les contradictions qui structurent la vie quotidienne dans les territoires contaminés, mais qui concerne également, comme on a essayé de le montrer, l'ensemble de la population biélorusse. Le monde *dénaturé*, produit de la déraison technoscientifique, dans lequel sont contraints de (sur)vivre les millions de victimes de cette tragédie sans fin, dans une indifférence assez générale, impose une transformation radicale du rapport que les hommes entretiennent à leur environnement et un bouleversement des pratiques agricoles et alimentaires. La contamination, au-delà de ses effets sanitaires qui obligent à considérer l'acte alimentaire comme une activité à risque, nécessite d'envisager les rapports sociaux à l'aune de cette menace, dont l'alimentation est un vecteur principal. En tant qu'elle est le support de pratiques conviviales et d'échange, et participe en cela du lien social, la question de la sécurité alimentaire est indissociable de celle de la confiance sociale, la sécurité devant nécessairement faire l'objet d'une construction collective permettant à chacun de participer à la consolidation d'un patrimoine commun (18). Pour mener à bien cet objectif, condition de la durabilité de l'existence dans ces territoires, la prise en compte de la complexité de la situation au niveau radiologique doit être couplée avec celle des logiques symboliques à l'œuvre. Ainsi, les frontières alimentaires, qui procèdent toujours d'une construction sociale et historique, doivent être appréhendées au regard des processus complexes et dynamiques qui participent de leur définition, irréductibles à la seule rationalité scientifique et technique privilégiée dans une perspective gestionnaire. Après la catastrophe, manger ne peut plus être un acte anodin et l'insouciance n'est plus de mise, la dégradation irrémédiable et irréversible de l'environnement réclamant une vigilance permanente. Comme aime à le répéter la scientifique Rosa Goncharova (19) : «*Nous n'avons pas fini de manger des fruits amers*».

## **NOTES**

1. U.Beck, *La, société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001.
2. Y. Dupont (dir.), *Dictionnaire des risques*, Paris, Armand Colin, 2003.
3. *La vie contaminée*, film documentaire de David Desramé et Dominique Maestrali, production ACCAAN (57 rue Victor Lépine, 14300 Caen), 52 min, 2001. Ce film, diffusé sur France 2 et dans de nombreux pays, a été plusieurs fois primé dans des festivals internationaux. En 2001, il a notamment été primé au 20e Bilan International du Film Ethnographique au Musée de l'Homme, a reçu le prix «Science et société» du 18e Festival International du Film Scientifique de Télévision (CNRS/UNESCO) et le Grand prix du Festival International du Film sur l'Environnement (FRAPNA).
4. Sur ce point, voir le témoignage du physicien Vassili Nesterenko dans G. Grandazzi et F. Lemarchand (dir.), *Les silences de Tchernobyl. L'avenir contaminé*,

Paris, Autrement (Mutations, n° 230), 2004.

5. G. Sokoloff, *La puissance pauvre : une histoire de la Russie de 1815 à nos jours*, Paris, Fayard, 1993.

6. A. Montaubrie, *La presse russe et la catastrophe de Tchernobyl (1986-1995), représentations et mémoire*, G.R.H.I., Université de Toulouse-II, 1996, p.104.

7. A. Yarochinskaya, *Tchernobyl, vérité interdite*, La Tour d'Aigues. Artel/Éditions de l'Aube, 1993, p. 86.

8. B. et R. Belbéoch, *Tchernobyl, une catastrophe. Quelques éléments pour un bilan*, Paris, Allia, 1993 ; R. Rousseau, « La catastrophe de Tchernobyl et les politiques de l'État biélorusse envers les populations contaminées par le nuage radioactif»; in F. Dépelteau et A. Lacassagne (dir.), *Le Bélarus: l'État de l'exception*, Sainte Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 331-362.

9. G. Grandazzi et al., « Vivre en zone contaminée ou les paradoxes de la gestion du risque», in *Innovations et sociétés*, n° 1, Publications de l'Université de Rouen, 2000, p. 41-64.

10. Pour les trois Républiques affectées, ce sont plus de 4300 km<sup>2</sup> qui sont considérés comme «zone d'exclusion». où les agglomérations ont été évacuées et toute activité agricole interdite.

11. U. Beck, *La société du risque*, op. cit.

12. Dans le domaine des faibles doses, l'absence de mise en évidence d'effets sanitaires ne signifie pas que ces effets n'existent pas; En matière de rayonnements ionisants, la communauté scientifique est depuis longtemps divisée sur cette question. La Commission internationale de protection radiologique (CIPR), qui définit les normes de radioprotection en vigueur au niveau international a tranché en adoptant un modèle dit «linéaire sans seuil», c'est-à-dire que toute dose de radioactivité est considérée comme dangereuse. Les effets des faibles doses sont alors extrapolés à partir des connaissances dont on dispose sur les conséquences sanitaires des fortes doses.

13. V. B. Nesterenko, «Situation radioécologique en Biélorussie 16 ans après la catastrophe à la centrale nucléaire de Tchernobyl». Communication présentée lors du colloque *Les enjeux de la radioprotection*, Paris, Assemblée Nationale, 28 mars 2002.

14. R. Hervouet, «"Être à la datcha": éléments d'analyse issus d'une recherche exploratoire», in F. Dépelteau et A. Lacassagne (dir.), *Le Bélarus: l'État de l'exception*, Sainte Foy (Québec), Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 257-317.

15. J. P. Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Seuil, 2002, p. 144.

16. M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950.

17. Marcel Mauss avait également relevé que le mot «*gift*», dans les langues germaniques, signifie à la fois don et poison. Sur le ton de la plaisanterie, les habitants des territoires contaminés disent parfois par exemple que des champignons, dont le contrôle radiologique aura révélé un niveau de contamination particulièrement élevé, peut toujours constituer un « cadeau pour les ennemis».

18. P. Girard et G. Hériard Dubreuil, «Tchernobyl, repères pour un paradigme postaccidentel», in J. Theys (dir.), *L'environnement au XXIe siècle*, vol. III, *Démocratie et politique à long terme*, Paris, Germes, 2000, p. 697-704.

19. Généticienne biélorusse interviewée dans le cadre du tournage du film *La vie contaminée*, op. cit.